

Le premier tour de l'élection présidentielle aura finalement lieu en Pologne le 28 juin prochain

Les Polonais sont appelés aux urnes le 28 juin pour le 1er tour de l'élection présidentielle a indiqué le 3 juin Elzbieta Witek (Droit et justice, PiS), présidente de la Diète (*Zgromadzenie Narodowe*), chambre basse du Parlement. [Initialement prévue pour le 10 mai](#), cette élection avait été reportée en raison de la pandémie de coronavirus et de l'incapacité du gouvernement dirigé par Mateusz Morawiecki (Droit et justice, PiS) à trouver un compromis avec l'opposition sur les modalités du scrutin, ainsi que sur sa légalité.

Si aucun candidat n'obtient plus de 50% des suffrages exprimés, un 2e tour de scrutin aura lieu le 12 juillet.

L'élection présidentielle avait été ajournée le 6 mai. Le 7, la Diète a adopté, en seconde lecture, une modification du Code électoral et ainsi acté le report du scrutin. Trois jours plus tard, la Commission électorale a constaté l'impossibilité technique d'organiser l'élection présidentielle. Le Parlement disposait alors de deux semaines pour annoncer la nouvelle date du scrutin qui devait obligatoirement avoir lieu dans les 60 prochains jours. Le 12 mai, le PiS a déposé un projet de loi visant à abroger la réforme précédente. Adopté, le texte prévoit la tenue d'un scrutin classique avec la possibilité de voter par courrier pour les électeurs qui en font la demande au plus tard 12 jours avant le vote, délai réduit à 5 jours pour les personnes placées en quarantaine. Le scrutin pourrait néanmoins avoir lieu par la seule voie postale dans certaines régions si le ministère de la Santé l'estimait nécessaire.

Les personnes déjà en lice pour l'élection présidentielle ont pu maintenir leur candidature mais de nouveaux candidats ont pu se présenter. Le 1er juin, le Sénat a donc approuvé la modification du Code électoral et le déroulement de l'élection présidentielle selon un vote « mixte » (dans les bureaux de vote et par voie postale). Deux jours plus tard, la présidente de la Diète a fixé la date du scrutin au 28 juin.

Cette élection présidentielle pourrait néanmoins être jugée inconstitutionnelle. La Constitution polonaise interdit en effet toute modification de la loi électorale moins de 6 mois avant le jour du vote. Plusieurs personnes pourraient donc se tourner vers la Cour suprême pour contester la légalité du scrutin, notamment si le résultat est serré.

LES CANDIDATS EN LICE

10 personnes sont officiellement candidates à l'élection présidentielle des 28 juin et 12 juillet prochains :

- Andrzej Duda (Droit et justice, PiS), président de la République sortant, en lice pour un 2e mandat ;
- Rafal Trzaskowski, actuel maire de Varsovie et ancien ministre de l'Administration et du Numérique (2013-2014), est le candidat de la Plateforme civique (PO) dirigée par Grzegorz Schetyna ;
- Wladyslaw Kosiniak-Kamysz, président du Parti paysan (PSL) ;
- Robert Biedron, député européen, dirigeant du parti de gauche Wiosna (Printemps) ;
- Szymon Holownia, journaliste et présentateur, candidat indépendant ;
- Krzysztof Bosak, député, Mouvement national (RN) ;
- Mirosław Piotrowski, Mouvement de l'Europe réelle ;
- Stanislaw Zoltek, Congrès de la nouvelle droite (KNP) ;
- Marek Jakubiak, ancien député, indépendant ;
- Pawel Tanajno, chef d'entreprise, indépendant.

Le 15 mai, la vice-présidente du Parlement, Malgorzata Kidawa-Blonska, candidate de la Plateforme civique (PO), créditée de moins de 5% des suffrages dans les enquêtes d'opinion, a choisi de se retirer de la course électorale. Le

lendemain, le maire de Varsovie, Rafal Trzaskowski la remplace. Rafal Trzaskowski a disposé de sept jours pour recueillir les 100 000 signatures de soutien obligatoires pour poser sa candidature.

Les 9 autres candidats ont été autorisés à bénéficier des signatures collectées en avril et mai.

UNE DRÔLE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les grandes villes sont acquises au candidat de la PO et si les campagnes restent favorables au PiS, Rafal Trzaskowski peut néanmoins tenter de mobiliser en sa faveur les habitants des villes moyennes (entre 20 000 et 100 000 habitants). Il mène campagne tambour battant à travers toute la Pologne, visitant jusqu'à cinq de ces municipalités par jour.

Le candidat de l'opposition promet de bâtir une Pologne « *qui n'offense personne* » et de jouer un véritable rôle de contre-pouvoir, en utilisant le droit de veto et d'initiative législative conféré au président de la République. « *Il mène une bonne campagne. Il parle de nouvelle solidarité, un slogan qui rassemble les Polonais, des plus jeunes à ceux qui ont connu le mouvement Solidarnosc dans les années 1980. Il bénéficie d'un effet nouveauté, il essaye de se démarquer des autres candidats en étant le plus rassembleur possible. Il ne critique pas trop le PiS ni les autres candidats. Il fait référence au catholicisme, il exprime du respect à l'égard de l'ancien président de la République (2005-2010), Lech Kaczynski, frère jumeau de l'actuel chef du PiS (mort le 10*

avril 2010 lors du crash de l'avion présidentiel à Smolensk (Russie) » a déclaré Ewa Marciniak, professeur de science politique à l'université de Varsovie.

Le chef de l'Etat sortant Andrzej Duda promet de construire un nouveau pont sur la Vistule à Varsovie. Il a fait de nombreuses promesses sociales, dont l'attribution d'une aide au départ en vacances des enfants pour les personnes bénéficiant du programme d'allocations familiales 500+[1], de nouveaux investissements dans les infrastructures, le développement local, l'environnement et la modernisation du système de santé, dépenses qui contribueraient, selon lui, à créer un million d'emplois.

Selon la dernière enquête réalisée par l'institut Pollster les 9 et 10 juin derniers, le chef de l'Etat sortant Andrzej Duda devrait arriver en tête du 1er tour de l'élection présidentielle avec 41,17% des suffrages. Rafal Trzaskowski recueillerait 28,14%; Szymon Holownia 14%; Robert Biedron, 5,22% ; Wladyslaw Kosiniak-Kamysz, 4,99% et Krzysztof Bosak, 4,97%.

Le 2e tour opposerait donc le président sortant au candidat de la Plateforme civique. Les sondages montrent que Andrzej Duda pourrait alors avoir des difficultés à mobiliser au-delà de son propre camp. Ainsi, seuls un tiers des électeurs de Krzysztof Bosak (34%) se déclarent prêts à voter en sa faveur lors d'un 2e tour. En revanche, Rafal Trzaskowski pourrait parvenir à attirer sur son nom les suffrages de plusieurs des candidats du 1er tour, voire les indécis.

[1] Allocation mensuelle de 500 zlotys (125 €) versée pour chaque enfant aux familles percevant les plus faibles revenus et à partir du deuxième enfant dans les familles recevant le salaire moyen (5 000 zlotys, soit 1 300 €).

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site:

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.